



AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Infrastructure : l'ARPCE inaugure son bâtiment technique

Brazzaville, le 10 Août 2021 : Le Premier ministre, chef du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso, procède ce mardi 10 août à Brazzaville à la mise en service officielle du bâtiment technique de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE), destiné à assurer, pour le compte de l'Etat, plusieurs opérations majeures dans le cadre de l'affermissement de l'économie numérique.

Erigé en son siège, contigu au bâtiment administratif de l'ARPCE, l'édifice, dont les travaux ont duré 15 mois pour un coût d'environ xxx milliards de franc CFA, abritera entre autres un data center (centre de stockage de données informatiques), trois Centres d'Opération et de supervision des réseaux et services des communications électroniques, un laboratoire d'homologation des terminaux radio électroniques, une infirmerie et près d'une vingtaine de bureaux, tous climatisés.

Le projet, initié par l'ARPCE sous le spectre de sa vision de « faire entrer le Congo dans le top 5 des pays Africains leaders des Postes et des Communications Electroniques », intègre les objectifs du gouvernement de faire du numérique un levier essentiel de croissance et de développement.

« L'ARPCE a pour, entre autres, missions d'accompagner l'inclusion du numérique dans tous les secteurs du pays en réduisant la fracture numérique au sein des populations, tout en étant le garant des services et promoteur du développement et des innovations technologiques des secteurs régulés », souligne Louis-Marc SAKALA, directeur général de l'ARPCE.

Pour ce faire, le nouveau Data center Tier II+ devra permettre au Régulateur une plus grande capacité de stockage pour fluidifier les échanges, amplifier et booster l'écosystème numérique national. Il permettra également au Congo de s'affirmer durablement, à l'ère de la mondialisation soutenue par Internet. Alors que l'infrastructure est appelée à soutenir la dématérialisation des services publics telle que voulue par le gouvernement, elle consolidera les projets Fintech de l'Etat, notamment le Timbre Electronique et le Hub Digital.

A travers ce bâtiment technique, l'ARPCE se dote par ailleurs d'un laboratoire d'homologation des terminaux radio électroniques, pour certifier que les

équipements terminaux de communications électroniques qui entrent au Congo répondent à la réglementation en vigueur, aux normes et aux spécifications techniques inhérentes.

Le bâtiment technique qu'inaugure le Premier ministre en présence du ministre de tutelle, M. Léon Juste Ibombo et des autres membres du gouvernement, du président du Conseil de Régulation de l'ARPCE, M. Akouala, des Directeurs généraux des sociétés publiques et privées du secteur et ceux des institutions partenaires, est un édifice intelligent équipé de technologies de pointe en matière de télécommunications : salle de supervision des trafics voix, data et financiers, vidéo-surveillance, détecteur de présence, écran interactif, salle de réunion moderne, ascenseur écosensible, etc.

« Les travaux de construction ont été réalisés par l'entreprise GTA, sous la supervision du Bureau de contrôle IBS. Le bâtiment se compose d'un semi-sous-sol et de trois (3) niveaux sur le Rez-de-chaussée avec un total de 19 bureaux de standing élevé pour ses occupants et usagers et 20 places de parking », précise le chef de projet, Mme ISSONGO KIBA, Conseillère à la fiscalité et aux investissements du Directeur Général de l'ARPCE.

Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants :

Tél. (+242) 06 675 9494 – 06 862 0003 - 05 510 72 72 - Mail: contact@arpce.cg Site-web: www.arpce.cg – Facebook: arpce congo

A propos de l'ARPCE : Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCE a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés